Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur formation professionnelle du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, tenue le 13 mai 2020 à 9 h en visioconférence

sous la présidence de Nadia Tremblay

1. MOT DE BIENVENUE

Nadia Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

2. PRÉSENCES

Audrey Piquette, Nadia Tremblay, Patrice Boivin, Nick St-Pierre, Sylvain Boutin, Serge Michaud, France Lapierre et Mario Simard.

OBSERVATEUR: Stéphane Bouchard

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

France Lapierre propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE: ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 OCTOBRE 2019

Audrey Piquette propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2019.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2019

Au point 11.2, Clause 13-10.14, La partie patronale mentionne qu'elle analysera la sentence arbitrale # 6979 et communiquera avec la partie syndicale par la suite.

6. CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2020-2021

Nadia Tremblay dépose le calendrier scolaire de la formation professionnelle 2020-2021 (joint au présent procès-verbal).

7. DÉPÔT DE L'ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021

Nadia Tremblay dépose l'organisation scolaire 2020-2021 (jointe au présent procès-verbal) et en fait la présentation.

8. DEMANDES DE MUTATION

Nadia Tremblay mentionne que la date limite pour faire une demande de mutation est le 15 mai 2020 à 16 heures.

9. SOLDE DU BUDGET DE PERFECTIONNEMENT CONVENTIONNÉ

Nadia Tremblay dépose le solde du budget conventionné en 2019-2020 (joint au présent procès-verbal).

10. REPRISE DES ACTIVITÉS

Patrice Boivin donne quelques précisions concernant la reprise des activités tout en respectant les directives de la santé publique. Il précise que différentes procédures en lien avec l'enseignement pratique seront mises en place prochainement.

11. VARIA

11.1 Aucun point n'est traité en varia.

12. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 14 octobre 2020 à 9 h au Centre de services de St-Félicien.

13. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 45.